



2011 : ANNEE EUROPEENNE DU VOLONTARIAT

« **CHANGEZ LES CHOSES : DEVENEZ BENEVOLE !** » : tel est le slogan de *l'année européenne du volontariat*, célébrée tout au long de l'année 2011 dans les 27 Etats membres.

Chaque année en effet, la Commission européenne choisit un enjeu social commun aux pays européens pour le mettre en lumière au travers d'événements, conférences, séminaires, échanges d'expériences... poursuivant un objectif de sensibilisation et d'information du public mais aussi de mobilisation des décideurs. Après « *2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* », 2011 a donc été déclarée « *année européenne du volontariat* ». Une manière pour la Commission de contribuer à encourager le bénévolat et à informer les citoyens mais aussi les pouvoirs publics sur les conditions propices à son développement.

DES AVANTAGES POUR TOUS

Car le volontariat présente des avantages pour tous, tant sur le plan individuel que sur celui de la collectivité. Au niveau macro-économique, des estimations ont en effet permis d'évaluer la contribution du volontariat à la production totale de richesse : si cette part est très faible dans certains pays (moins de 0,1 % du PIB en Grèce, Pologne ou Slovaquie), elle atteint un niveau très significatif dans d'autres (entre 3 et 5 % du PIB en Autriche, aux Pays-Bas et en Suède), la France, l'Allemagne et l'Espagne se situant dans une zone médiane (1 à 2 %).

Mais les avantages du volontariat sont à chercher également, voire essentiellement, dans les domaines civique et social. On sait qu'une forte participation dans des activités de volontariat favorise la cohésion sociale, du fait de l'insertion et de l'intégration dans le tissu social qu'elle implique. Le volontariat peut aussi être un tremplin pour les demandeurs d'emploi qui acquièrent des compétences et des qualifications dans leur activité bénévole. Enfin, au travers de l'implication directe des citoyens, il favorise une citoyenneté active et la construction d'une véritable société civile.

PRES DE 100 MILLIONS DE BENEVOLES EN EUROPE !

Dans une étude réalisée en 2010 et intitulée « Le volontariat dans l'Union Européenne », la Commission dresse un état des lieux contrasté mais prometteur.

Au niveau européen, on dénombre ainsi 94 millions d'adultes participant à des activités bénévoles, soit 23 % des Européens âgés de plus de 15 ans ! Ces chiffres cachent cependant une grande disparité entre les Etats membres : certains comme les Pays-Bas ou la Suède enregistrent des taux de volontariat très élevés (près de 40 % des adultes) tandis que d'autres, tels que l'Italie, la Grèce ou la Bulgarie se situent autour de 10 %.

Toutefois, dans l'ensemble de ces pays, on observe une tendance générale à la hausse du nombre de volontaires. Ce mouvement s'explique par la prise de conscience des problèmes

sociaux et environnementaux, un recours croissant au volontariat pour des prestations de service public, une participation accrue des personnes âgées.

Le domaine d'action favori des européens bénévoles est incontestablement le sport, qui occupe plus du tiers d'entre eux. Les autres secteurs concernés sont les activités scolaires, l'aide aux personnes défavorisées, les œuvres religieuses, la culture, les loisirs...

VERS UNE PROFESSIONNALISATION DES VOLONTAIRES

Pour accompagner et encourager cette dynamique, l'année européenne du volontariat compte mettre l'accent sur le financement de projets inscrits dans les programmes d'action communautaires et notamment le *service volontaire européen*, qui favorise la participation des jeunes adultes à des activités de volontariat dans un autre pays que le leur. Mais il s'agira aussi, tout au long de l'année, de susciter les échanges de bonnes pratiques entre acteurs des différents Etats membres et permettre aux pouvoirs publics de prendre la mesure des nombreux défis à relever. Outre le financement du secteur, l'un des plus urgents est celui de la gestion des ressources humaines et de la professionnalisation des volontaires, à qui l'on demande de plus en plus de compétences et de qualification.

Pour tenter de relever tous ces défis, l'année européenne du volontariat dispose d'un budget de 6 millions d'euros.

Alain MARTY
Centre d'Information Europe Direct
Chambre d'agriculture d'Auvergne